



Rectorat

Stages de remise à niveau pour les élèves de CM1 et CM2

Tél. 02 38 79 38 21
Fax 02 38 77 16 38
ce.recteur
@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint-Etienne
45043 Orléans Cedex 1

Pour améliorer le traitement des difficultés rencontrées par les élèves du primaire en matière de lecture, d'écriture et de calcul, l'Éducation nationale met en place un dispositif de stages de remise à niveau pendant la période des vacances scolaires. Ces stages seront proposés par les professeurs des écoles aux parents ou aux représentants légaux des élèves de CM1 et de CM2 qui présentent des lacunes importantes en français et en mathématiques.

Ils se dérouleront à trois périodes de l'année, sur une durée de 15 heures à raison de trois heures par jour, durant l'une des semaines des vacances de printemps, la première semaine de juillet et la dernière semaine des vacances d'été, et s'articuleront avec les dispositifs existant dans l'école.

Les groupes d'élèves seront constitués sur la base d'un maximum de six enfants et l'implantation des stages sera décidée par les inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'Éducation nationale, en accord avec les maires qui ouvriront les locaux scolaires.

Les stages seront conduits par des enseignants du premier degré volontaires.

Avant le début de chaque stage, les enseignants concernés établiront, pour chaque élève, un bilan de compétences en français et en mathématiques qui servira de base aux actions du stage. A la fin de celui-ci, une évaluation des progrès de chaque élève sera faite pour être communiquée à la famille ainsi qu'aux enseignants responsables des élèves.

Ce dispositif sera mis en place dès les vacances de printemps 2008 et les parents ou responsables légaux des élèves sont invités à se rapprocher de l'inspection académique du département de leur domicile et/ou à consulter le site internet de celle-ci pour plus d'information.